

Décider ensemble

Vivre ensemble

Innover

**Plus de démocratie
pour le Luxembourg.**

3x OUI



lsap.lu



Plus de démocratie pour le Luxembourg.

Claude Haagen
Président du LSAP

Oser plus de démocratie signifie explorer de nouvelles voies, faire progresser le pays et impliquer davantage les citoyens et les citoyennes dans ce processus. Nous n'avons pas besoin d'avoir peur du changement : l'expérience positive avec l'ouverture du droit de vote des étrangers pour les élections communales et européennes a démontré que la décision politique a été la bonne et qu'elle n'a pas nui au Luxembourg. Depuis toujours, le LSAP s'est engagé en faveur du renforcement des droits politiques et du progrès sociétal et il restera fidèle à soi-même aussi à l'approche du référendum.

L'abaissement de l'âge du droit du vote à 16 ans, l'introduction du droit de vote

pour les étrangers aux élections parlementaires et la limitation des mandats des membres du Gouvernement sont des pas importants dans un processus de modernisation résolument entamé par le nouveau Gouvernement après les élections.

Ce n'est pas par hasard que le LSAP s'est présenté aux élections de 2013 avec la volonté de moderniser l'Etat, d'améliorer la participation citoyenne et d'activer le processus de renouvellement politique. Le 7 juin, la parole est au peuple. Les électrices et les électeurs pourront décider s'ils sont d'accord à s'engager – ensemble avec nous – pour plus de démocratie et pour un Luxembourg moderne.

Vivre et décider ensemble, innover – avec un triple OUI au référendum, nous pouvons tous contribuer à ce que le Luxembourg soit doté d'une Constitution moderne qui renforce les droits des citoyens et qui reflète le changement sociétal.

“Un référendum n'a de sens que si le vote des citoyens est respecté à cent pour cent.”



1

OUI au droit de vote à partir de 16 ans

**Jimmy Skenderovic, Margot Delaunois, Noémie Patz
Jeunes socialistes (Jonk Sozialisten)**

Confiance en nos jeunes signifie confiance en l'avenir de notre pays. C'est ainsi que l'abaissement de l'âge de vote à 16 ans sera un signal politique fort.

Que l'électorat luxembourgeois soit des plus âgés en Europe parle de soi. Le fait que les jeunes ne soient pas représentés de façon équitable dans l'électorat, si bien que les importantes décisions politiques prises aujourd'hui auront des retombées directes sur les jeunes et les générations à venir, ne fait qu'aggraver le constat. Pour cette raison, il importe d'un point de vue démocratique de permettre aux jeunes qui le souhaitent et qui se sentent à même de le faire, de codécider par la voie d'élections. Dans ce contexte, la formation politique revêt un rôle primordial. Elle doit démarrer très tôt à l'école afin de faire des jeunes

des citoyens responsables et bien informés. Une politique prévoyante doit commencer par là et garder l'avenir à l'esprit. L'accès à partir de 16 ans aux élections parlementaires, sur une base volontaire, est un premier pas dans la bonne direction. Les jeunes doivent pouvoir contribuer de façon active et prendre des responsabilités pour leur futur. Il nous incombe de les aider et de leur témoigner notre confiance le 7 juin prochain lors du référendum. Avec un OUI clair à l'abaissement de l'âge du droit de vote, chaque électeur pourra donner une chance au futur.



2

OUI au droit de vote des étrangers

Jean Asselborn
Ministre des Affaires étrangères

Celui qui pendant des années travaille et habite au Luxembourg, qui contribue à la prospérité du pays et qui veut participer à la prise de décision politique, doit avoir cette possibilité.

Le Luxembourg est un pays dynamique qui se caractérise par son ouverture au monde, sa prospérité, sa solidarité et son équité sociale. Pendant des décennies, nous avons tous contribué à cette richesse. Sans la participation de nos concitoyens non-luxembourgeois, le Luxembourg n'aurait jamais atteint un tel niveau de développement économique, social et sociétal.

Aujourd'hui, nous pouvons être fiers que nous ayons réussi à créer un modèle de société intégratif associé à une économie dynamique qui crée la croissance et qui contribue à la cohérence sociale.

Le 7 juin, les électrices et les électeurs se trouveront confrontés à une décision importante : le Luxembourg peut prendre un rôle précurseur en Europe et ouvrir la voie en matière d'intégration et de vivre-ensemble dans un contexte multiculturel et multilingue.

Vivre ensemble signifie dans ce contexte aussi prendre la bonne décision ensemble : avec un franc OUI au droit de vote des étrangers, nous n'enlevons rien à personne : bien au contraire, nous rendons leur dû à tous ceux, qui, pendant de longues années, ont contribué au bien-être et au développement du pays.



3

OUI à la limitation des mandats des membres du Gouvernement

Alex Bodry
Président du Groupe parlementaire

*Ni la Constitution,
ni la démocratie ne sont
écrites dans la pierre :
elles doivent tenir compte
de l'évolution sociale et
des réalités du terrain.*

Le Luxembourg a besoin d'une démocratie vivante et d'une loi fondamentale moderne. En 2013, le LSAP s'est présenté pour moderniser le pays et adapter la Constitution aux réalités sociétales. C'est tout à fait légitime que l'électeur soit appelé à se prononcer par voie de référendum, d'autant plus que la nouvelle orientation de notre loi fondamentale doit être supportée par une très large majorité et que certaines questions centrales ayant trait à nos droits politiques restent à être clarifiées.

En dehors de l'extension du droit du vote, la question du renouvellement politique

est d'une importance capitale pour le pays. Le système luxembourgeois est conçu de façon à ce que les membres du Gouvernement peuvent rester dans leurs fonctions pendant des années, ce qui mène à la routine et à un certain immobilisme. L'idée d'une limitation du mandat ministériel est la bonne, en tant qu'elle garantit le renouvellement régulier du personnel politique au niveau gouvernemental, sans qu'il soit pour autant nécessaire de renoncer aux importantes compétences acquises. Ces dernières peuvent influencer autre part alors que les jeunes, destinés à prendre la relève, peuvent s'engager au plus haut niveau et créer de nouvelles perspectives.



Plus de démocratie pour le Luxembourg par:

- › l'élaboration d'une Constitution moderne
- › le renforcement des droits des citoyens
 - › la promotion du vivre ensemble
- › l'amélioration de la participation politique
 - › l'incitation au renouvellement politique

Nous disons 3x OUI

- › **OUI** à l'abaissement de l'âge du droit de vote
- › **OUI** au droit de vote des résidents
- › **OUI** à la limitation des mandats des membres du Gouvernement